

meilleure, appaître son intelligence. (Très bien ! sur divers bancs.)

M. de Roys combat l'amendement de M. de Laessan et défend le projet de la commission. Il dit que les véritables principes de l'égalité sont inscrits dans le projet de la commission.

M. le général Campanon repousse l'amendement de M. Laessan. Il cite des chiffres prouvant que l'incorporation des trois contingents est absolument nécessaire. On a distingué l'armée de combat, celle qui est employée aux colonies, et l'armée d'instruction, celle qui reste sur le continent. Or, c'est celle-ci qui est la véritable armée de combat. Quant aux troupes des colonies, on peut les comparer à des soldats européens ayant six mois de service, et ils sont sûrs de triompher d'adversaires sur lesquels ils auront la supériorité morale que donne la civilisation.

Le ministre déclare que, contrairement à l'assertion de M. Ribot, on peut incorporer, sans augmenter le budget, les trois contingents armés.

Quant à l'amendement de M. de Laessan, aucun ne serait plus dangereux, aucun ne toucherait plus aux forces vives de l'armée qu'il priverait de ses cadres. On a actuellement 15,000 sous-officiers dans leur quatrième année de service, et les recrues, à bout d'un an, on envoie à l'armée ses meilleurs éléments.

On ne peut donner un privilège à l'intelligence, et on ne donne un privilège qu'à dessein impudique de fuir le service militaire. Le vote de l'amendement de M. de Laessan serait la négation et l'ajournement indéfini de la réforme militaire; ce serait la loi de 1872 avec des vices inconcevables, ce serait un démenti à l'opinion.

M. Ribot déclare se rallier complètement à l'amendement de M. de Laessan.

Voix diverses : La clôture ! La clôture ! La clôture !

M. Laessan combat l'amendement de M. de Laessan au nom de l'intérêt de la défense nationale.

M. Langlois s'efforce de démontrer que l'amendement de M. de Laessan ne désorganiserait nullement l'armée.

M. Ribot attaque vivement les paroles du général Campanon sur le rôle que la politique joue dans cette loi. Ce n'est pas vers l'armée électorale que le ministre de la guerre doit avoir les yeux tournés, c'est vers la troupe des Vosges.

L'orateur reproche au ministre de la guerre d'avoir demandé à la commission de voter le principe de la loi sans s'inquiéter de l'application, comme si on pouvait voter des lois provisoires ! (Mouvement prolongé.)

L'orateur déclare que le gouvernement veut obtenir un vote politique de la Chambre. (Vives protestations.)

M. Médier de Montjay. — Vous n'avez pas le droit de dire cela !

M. Ribot. — Puisqu'on nous menace de l'impopularité, je réponds que nous préférons l'intérêt de la patrie à notre propre intérêt.

M. P. Bert espère qu'en voyant que cette loi a été votée par les parlementaires de toutes les oligarchies, M. de Laessan retirera son amendement.

M. de Laessan déclare maintenir son amendement, parce qu'il est le corollaire de l'intérêt de la patrie. Il demande à ses collègues de s'occuper d'autre préoccupation que la patrie en déposant leurs bulletins de vote. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

Le scrutin est ouvert sur l'amendement de M. de Laessan. Un pointage est nécessaire.

La séance est suspendue à 5 h. 40 et elle est reprise à 5 h. 50.

Après la reprise de la séance, M. le président fait connaître le résultat du scrutin.

L'amendement de Laessan est repoussé par 203 voix contre 201.

La suite de la discussion est ajournée.

M. Brisson présente une demande en autorisation de poursuites contre deux députés. Il ajoute qu'il y a une certaine urgence. Il propose à la Chambre de se réunir lundi, dans ses bureaux, pour nommer une commission.

La Chambre adopte cette proposition.

La séance est levée.

FEUILLETON DU 16 JUIN — (N° 11.)

RAYMONDE

Première partie

(Suite.)

V.

— C'est bon ! gromgna M. Noël, répondez-lui que je n'ai besoin de rien. — Il passa le dos de sa main sur ses paupières et parut furieux de les sentir humides. — Cette maudite cheminée ne tire pas, reprit-il, et la fumée vous pique les yeux ; ne trouvez-vous pas, Verdier ?

Il détourna la tête et aperçut la chienne qui avait volé de nouveau le croûton de maître Jacques. — Ah ! mauvaises ! n'as-tu pas voulu avoir le dernier et tu en es venue à tes fins... Toutes les mêmes, monsieur Verdier, toutes les mêmes !

— Bonjour, Bernard, quand partons-nous ? — Diantre, jeune homme, vous êtes vite comme un cerdret (lézard vert), répondit le conducteur qui faisait le service de Langres à Auberville, cinq heures viennent à peine de sonner à Saint-Mammès, et je ne démarre pas avant six heures. — Eh ! mais, ajouta-t-il en montrant hors de la patache sa rougeaude figure ensom-

Pour donner une idée de la façon dont l'auteur envisage et comprend le grand commerce d'échanges, empruntons-lui, dit le *Télégraphe*, une anecdote qu'il rapporte avec complaisance. Le fabricant français s'attarde, dit-il, dans la vieille routine; il veut bien faire et faire beau, s'imaginant, sur ce point, être inattaquable. Eh bien ! écoutez M. Thierry-Mieg :

« Notre supériorité commerciale est loin d'être établie, parce que nous négligeons par le goût. En voici un exemple frappant : M. D... possède à Smyrne de grands magasins, où l'on vend de tout comme à Paris dans les maisons du Bon-Marché et du Louvre. Il vient à Paris faire ses achats et va choisir, chez une couturière ou une modiste et de chapeaux; il achète quelques pièces des plus belles étoffes de Lyon, de Roubaix et d'Elbeuf. Il a, en son pays, partout, de demander les dernières nouveautés; il fait des compliments à ses vendeurs et leur répète que Paris est la capitale de la mode, et qu'à Smyrne toutes les dames grecques et même les dames turques s'habillent à la dernière mode de Paris. Voilà donc nos vendeurs enchantés et certains de leur supériorité éternelle.

M. D... ne leur a-t-il pas donné la préférence sur leurs rivaux ? Oui, sans doute. Mais passons au deuxième acte. Après avoir acheté les quelques modèles, les quelques étoffes exceptionnelles dont il a besoin pour maintenir sa réputation de goût, M. D... se rend en Angleterre; il achète à Manchester et à Bradford les imitations de ce qu'il a vu à Paris, et là, ce n'est plus quelques pièces, c'est quelques centaines de pièces d'étoffe qu'il achète vers Smyrne, parce qu'elle lui coûtait moins cher qu'en France. Il fait mieux encore; en revenant, il engage à Paris une dizaine de modistes et de couturières pour diriger ses ateliers, car il occupe à Smyrne deux cent cinquante ouvrières qui, munies de machines à coudre anglaises, taillent et cousent les étoffes anglaises et en font des robes confectionnées d'après les modèles venus de Paris.

Et M. Thierry-Mieg ajoute, d'un air fort satisfait : « Voilà de quoi rabattre un peu la satisfaction de nos vendeurs parisiens ! » Ah ! oui, en effet, il y a de quoi, car enfin, il est toujours sûr d'être pillé et dépouillé. M. Thierry-Mieg fait ressortir quel avantage le procédé du négociant de Smyrne procure aux fabricants d'imitation, à Manchester et à Bradford, lesquels encaissent 400,000 fr., tandis que les négociants français, créateurs et travailleurs véritables, n'encaissent que 10,000 fr. Mais il ne nous dit pas nettement son avis sur la moralité de cette opération. Cet avis, toutefois, ressort de la belle humeur qui règne en son récit et du ton de compassion qu'il affecte en parlant de nos vendeurs parisiens.

Eh bien ! nous, nous nous permettrons de dire notre opinion. Nous trouvons le procédé du négociant de Smyrne peu scrupuleux. Nous savons bien qu'il est mis en pratique, le plus souvent, par un grand nombre de négociants; mais il n'en est pas plus beau. Il s'appelle : tromperie sur la nature de la marchandise vendue. M. D... vendant comme articles de Paris ce qu'il achète à Manchester et à Bradford, fait payer sa clientèle comme si réellement ces articles étaient de fabrication parisienne; c'est là, nous le répétons, un procédé fort incorrect, quoique malheureusement trop commun.

Un autre exemple fera saisir le vrai côté de la question.

Les Américains du Nord sont de grands amateurs de peinture; Meissonnier, Bouguereau, Henner, etc., sont en grand honneur chez eux. Un industriel américain, spéculant sur nos grands artistes, les comble d'éloges et leur commande à chacun un tableau. Il prend livraison des chefs-d'œuvre et les apporte à d'habiles copistes qui lui en livrent plusieurs reproductions, et il les vend aux riches Américains comme des originaux, de vrais Meissonnier, de vrais Bouguereau.

Voilà de quoi rabattre un peu la satisfaction de nos peintres français; va s'écrier M. Thierry-Mieg, sans doute ! Pourquoi ces peintres se font-ils payer si cher ? On peut bien imiter les œuvres et les avoir à meilleur marché ! Un instant : si un industriel se permettait ce petit commerce, nul doute qu'on ne l'envoyât devant ses juges. Mais il paraît qu'en certains cas, quand il s'agit de précédents commerciaux, on se croit permis ce qui, en d'autres cas, serait légitimement et absolument réprimé.

Voilà la morale de la chose. Et ce n'est pas une des moindres misères suscitées par le régime de la concurrence à outrance déchaînée par le libre-échange, que cet affaiblissement visible de la conscience commerciale. Dans une telle lutte pour l'existence, les esprits qui ne sont pas bien trempés perdent vite leur équilibre et se croient permis des choses qu'en d'autres cas ils réprouveraient avec indignation.

Voilà la morale de la chose. Et ce n'est pas une des moindres misères suscitées par le régime de la concurrence à outrance déchaînée par le libre-échange, que cet affaiblissement visible de la conscience commerciale. Dans une telle lutte pour l'existence, les esprits qui ne sont pas bien trempés perdent vite leur équilibre et se croient permis des choses qu'en d'autres cas ils réprouveraient avec indignation.

Le *Télégraphe* signale dans un récent article le livre que M. Thierry-Mieg, vient de publier sous le titre même dont nous faisons précéder ces lignes et dans lequel l'auteur s'est laissé entraîner à ce fâcheux penchant qui consiste à exalter l'étranger et à accabler les Français, ses compatriotes, des critiques les plus acerbes.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Commissions municipales. — La première commission (finances, octroi) et la quatrième (promenades et jardins, écoles de natation, musiques, etc.) ont été nommées le 13 juin, à 4 heures du soir, par examen des questions renvoyées par le conseil à ces commissions.

Le carroussel de Wattefles. — Voici la liste des prix du carroussel qui aura lieu, le dimanche 22 juin, à Wattefles, au bénéfice des pauvres.

1er prix, six couverts et une louche en argent, offert par M. Pierre Cateau, conseiller général, 200 fr. — 2e prix, objet d'art, offert par la commission des courses de Roubaix et du carroussel, 150 fr. — 3e prix, quatre couverts en argent, offert par M. Pierre Cateau, conseiller général, 100 fr. — 4e prix, une cave à liqueurs, offert par la commission du carroussel, 80 fr. — 5e prix, dix-huit couverts à café, offert par la commission du carroussel, 60 fr. — 6e prix, un joli service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 7e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 8e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 9e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 10e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 11e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 12e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 13e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 14e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 15e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 16e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 17e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 18e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 19e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 20e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 21e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 22e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 23e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 24e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 25e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 26e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 27e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 28e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 29e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 30e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 31e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 32e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 33e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 34e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 35e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 36e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 37e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 38e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 39e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 40e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 41e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 42e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 43e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 44e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 45e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 46e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 47e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 48e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 49e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 50e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 51e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 52e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 53e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 54e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 55e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 56e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 57e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 58e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 59e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 60e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 61e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 62e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 63e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 64e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 65e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 66e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 67e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 68e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 69e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 70e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 71e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 72e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 73e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 74e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 75e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 76e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 77e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 78e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 79e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 80e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 81e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 82e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 83e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 84e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 85e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 86e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 87e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 88e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 89e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 90e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 91e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 92e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 93e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 94e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 95e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 96e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 97e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 98e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 99e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr. — 100e prix, un service à déjeuner, offert par M. J. L. Dupont, conseiller général, 50 fr.

Le manège, établi chez Duthoit, estaminet de la Perche, est à la disposition des amateurs, à partir de ce jour.

Nécrologie. — Il vient de mourir à l'hôpital de Roubaix un vieil infirmier, M. J.-B. Vandenberghe qui, pendant 35 ans, a rempli ses fonctions avec le plus grand dévouement. Il a toujours mérité les éloges de ses chefs et de ses collègues. L'ami de ses malades qu'il soignait. Il s'est surtout fait remarquer pendant les épidémies cholériques et typhoïdes qui ont sévi à Roubaix de 1849 à 1854.

Au Barbière. — Voici le programme des auditions musicales qui seront offertes au public aujourd'hui dimanche 15 juin 1884, de cinq à sept heures du soir, au Jardin de Béhémer, et le jeudi suivant, de huit heures et demie à dix heures du soir, en face du square Notre-Dame :

1re partie. — Société philharmonique *La Concordia*. — 1. *Allegro moderato*, N. S. *Hornmeyer* & Rosen; ouverture, M. Bieger; 3. *L'Alme*, redowa, Van Groningen.

2e partie. — Société chorale *L'Assur*. — 1. *Dans le forêt*, chœur; 2. *Le Cour des Miracles*, chœur; 3. *Le Cour des Miracles*, chœur; 4. *Le Cour des Miracles*, chœur; 5. *Le Cour des Miracles*, chœur; 6. *Le Cour des Miracles*, chœur; 7. *Le Cour des Miracles*, chœur; 8. *Le Cour des Miracles*, chœur; 9. *Le Cour des Miracles*, chœur; 10. *Le Cour des Miracles*, chœur; 11. *Le Cour des Miracles*, chœur; 12. *Le Cour des Miracles*, chœur; 13. *Le Cour des Miracles*, chœur; 14. *Le Cour des Miracles*, chœur; 15. *Le Cour des Miracles*, chœur; 16. *Le Cour des Miracles*, chœur; 17. *Le Cour des Miracles*, chœur; 18. *Le Cour des Miracles*, chœur; 19. *Le Cour des Miracles*, chœur; 20. *Le Cour des Miracles*, chœur; 21. *Le Cour des Miracles*, chœur; 22. *Le Cour des Miracles*, chœur; 23. *Le Cour des Miracles*, chœur; 24. *Le Cour des Miracles*, chœur; 25. *Le Cour des Miracles*, chœur; 26. *Le Cour des Miracles*, chœur; 27. *Le Cour des Miracles*, chœur; 28. *Le Cour des Miracles*, chœur; 29. *Le Cour des Miracles*, chœur; 30. *Le Cour des Miracles*, chœur; 31. *Le Cour des Miracles*, chœur; 32. *Le Cour des Miracles*, chœur; 33. *Le Cour des Miracles*, chœur; 34. *Le Cour des Miracles*, chœur; 35. *Le Cour des Miracles*, chœur; 36. *Le Cour des Miracles*, chœur; 37. *Le Cour des Miracles*, chœur; 38. *Le Cour des Miracles*, chœur; 39. *Le Cour des Miracles*, chœur; 40. *Le Cour des Miracles*, chœur; 41. *Le Cour des Miracles*, chœur; 42. *Le Cour des Miracles*, chœur; 43. *Le Cour des Miracles*, chœur; 44. *Le Cour des Miracles*, chœur; 45. *Le Cour des Miracles*, chœur; 46. *Le Cour des Miracles*, chœur; 47. *Le Cour des Miracles*, chœur; 48. *Le Cour des Miracles*, chœur; 49. *Le Cour des Miracles*, chœur; 50. *Le Cour des Miracles*, chœur; 51. *Le Cour des Miracles*, chœur; 52. *Le Cour des Miracles*, chœur; 53. *Le Cour des Miracles*, chœur; 54. *Le Cour des Miracles*, chœur; 55. *Le Cour des Miracles*, chœur; 56. *Le Cour des Miracles*, chœur; 57. *Le Cour des Miracles*, chœur; 58. *Le Cour des Miracles*, chœur; 59. *Le Cour des Miracles*, chœur; 60. *Le Cour des Miracles*, chœur; 61. *Le Cour des Miracles*, chœur; 62. *Le Cour des Miracles*, chœur; 63. *Le Cour des Miracles*, chœur; 64. *Le Cour des Miracles*, chœur; 65. *Le Cour des Miracles*, chœur; 66. *Le Cour des Miracles*, chœur; 67. *Le Cour des Miracles*, chœur; 68. *Le Cour des Miracles*, chœur; 69. *Le Cour des Miracles*, chœur; 70. *Le Cour des Miracles*, chœur; 71. *Le Cour des Miracles*, chœur; 72. *Le Cour des Miracles*, chœur; 73. *Le Cour des Miracles*, chœur; 74. *Le Cour des Miracles*, chœur; 75. *Le Cour des Miracles*, chœur; 76. *Le Cour des Miracles*, chœur; 77. *Le Cour des Miracles*, chœur; 78. *Le Cour des Miracles*, chœur; 79. *Le Cour des Miracles*, chœur; 80. *Le Cour des Miracles*, chœur; 81. *Le Cour des Miracles*, chœur; 82. *Le Cour des Miracles*, chœur; 83. *Le Cour des Miracles*, chœur; 84. *Le Cour des Miracles*, chœur; 85. *Le Cour des Miracles*, chœur; 86. *Le Cour des Miracles*, chœur; 87. *Le Cour des Miracles*, chœur; 88. *Le Cour des Miracles*, chœur; 89. *Le Cour des Miracles*, chœur; 90. *Le Cour des Miracles*, chœur; 91. *Le Cour des Miracles*, chœur; 92. *Le Cour des Miracles*, chœur; 93. *Le Cour des Miracles*, chœur; 94. *Le Cour des Miracles*, chœur; 95. *Le Cour des Miracles*, chœur; 96. *Le Cour des Miracles*, chœur; 97. *Le Cour des Miracles*, chœur; 98. *Le Cour des Miracles*, chœur; 99. *Le Cour des Miracles*, chœur; 100. *Le Cour des Miracles*, chœur; 101. *Le Cour des Miracles*, chœur; 102. *Le Cour des Miracles*, chœur; 103. *Le Cour des Miracles*, chœur; 104. *Le Cour des Miracles*, chœur; 105. *Le Cour des Miracles*, chœur; 106. *Le Cour des Miracles*, chœur; 107. *Le Cour des Miracles*, chœur; 108. *Le Cour des Miracles*, chœur; 109. *Le Cour des Miracles*, chœur; 110. *Le Cour des Miracles*, chœur; 111. *Le Cour des Miracles*, chœur; 112. *Le Cour des Miracles*, chœur; 113. *Le Cour des Miracles*, chœur; 114. *Le Cour des Miracles*, chœur; 115. *Le Cour des Miracles*, chœur; 116. *Le Cour des Miracles*, chœur; 117. *Le Cour des Miracles*, chœur; 118. *Le Cour des Miracles*, chœur; 119. *Le Cour des Miracles*, chœur; 120. *Le Cour des Miracles*, chœur; 121. *Le Cour des Miracles*, chœur; 122. *Le Cour des Miracles*, chœur; 123. *Le Cour des Miracles*, chœur; 124. *Le Cour des Miracles*, chœur; 125. *Le Cour des Miracles*, chœur; 126. *Le Cour des Miracles*, chœur; 127. *Le Cour des Miracles*, chœur; 128. *Le Cour des Miracles*, chœur; 129. *Le Cour des Miracles*, chœur; 130. *Le Cour des Miracles*, chœur; 131. *Le Cour des Miracles*, chœur; 132. *Le Cour des Miracles*, chœur; 133. *Le Cour des Miracles*, chœur; 134. *Le Cour des Miracles*, chœur; 135. *Le Cour des Miracles*, chœur; 136. *Le Cour des Miracles*, chœur; 137. *Le Cour des Miracles*, chœur; 138. *Le Cour des Miracles*, chœur; 139. *Le Cour des Miracles*, chœur; 140. *Le Cour des Miracles*, chœur; 141. *Le Cour des Miracles*, chœur; 142. *Le Cour des Miracles*, chœur; 143. *Le Cour des Miracles*, chœur; 144. *Le Cour des Miracles*, chœur; 145. *Le Cour des Miracles*, chœur; 146. *Le Cour des Miracles*, chœur; 147. *Le Cour des Miracles*, chœur; 148. *Le Cour des Miracles*, chœur; 149. *Le Cour des Miracles*, chœur; 150. *Le Cour des Miracles*, chœur; 151. *Le Cour des Miracles*, chœur; 152. *Le Cour des Miracles*, chœur; 153. *Le Cour des Miracles*, chœur; 154. *Le Cour des Miracles*, chœur; 155. *Le Cour des Miracles*, chœur; 156. *Le Cour des Miracles*, chœur; 157. *Le Cour des Miracles*, chœur; 158. *Le Cour des Miracles*, chœur; 159. *Le Cour des Miracles*, chœur; 160. *Le Cour des Miracles*, chœur; 161. *Le Cour des Miracles*, chœur; 162. *Le Cour des Miracles*, chœur; 163. *Le Cour des Miracles*, chœur; 164. *Le Cour des Miracles*, chœur; 165. *Le Cour des Miracles*, chœur; 166. *Le Cour des Miracles*, chœur; 167. *Le Cour des Miracles*, chœur; 168. *Le Cour des Miracles*, chœur; 169. *Le Cour des Miracles*, chœur; 170. *Le Cour des Miracles*, chœur; 171. *Le Cour des Miracles*, chœur; 172. *Le Cour des Miracles*, chœur; 173. *Le Cour des Miracles*, chœur; 174. *Le Cour des Miracles*, chœur; 175. *Le Cour des Miracles*, chœur; 176. *Le Cour des Miracles*, chœur; 177. *Le Cour des Miracles*, chœur; 178. *Le Cour des Miracles*, chœur; 179. *Le Cour des Miracles*, chœur; 180. *Le Cour des Miracles*, chœur; 181. *Le Cour des Miracles*, chœur; 182. *Le Cour des Miracles*, chœur; 183. *Le Cour des Miracles*, chœur; 184. *Le Cour des Miracles*, chœur; 185. *Le Cour des Miracles*, chœur; 186. *Le Cour des Miracles*, chœur; 187. *Le Cour des Miracles*, chœur; 188. *Le Cour des Miracles*, chœur; 189. *Le Cour des Miracles*, chœur; 190. *Le Cour des Miracles*, chœur; 191. *Le Cour des Miracles*, chœur; 192. *Le Cour des Miracles*, chœur; 193. *Le Cour des Miracles*, chœur; 194. *Le Cour des Miracles*, chœur; 195. *Le Cour des Miracles*, chœur; 196. *Le Cour des Miracles*, chœur; 197. *Le Cour des Miracles*, chœur; 198. *Le Cour des Miracles*, chœur; 199. *Le Cour des Miracles*, chœur; 200. *Le Cour des Miracles*, chœur; 201. *Le Cour des Miracles*, chœur; 202. *Le Cour des Miracles*, chœur; 203. *Le Cour des Miracles*, chœur; 204. *Le Cour des Miracles*, chœur; 205. *Le Cour des Miracles*, chœur; 206. *Le Cour des Miracles*, chœur; 207. *Le Cour des Miracles*, chœur; 208. *Le Cour des Miracles*, chœur; 209. *Le Cour des Miracles*, chœur; 210. *Le Cour des Miracles*, chœur; 211. *Le Cour des Miracles*, chœur; 212. *Le Cour des Miracles*, chœur; 213. *Le Cour des Miracles*, chœur; 214. *Le Cour des Miracles*, chœur; 215. *Le Cour des Miracles*, chœur; 216. *Le Cour des Miracles*, chœur; 217. *Le Cour des Miracles*, chœur; 218. *Le Cour des Miracles*, chœur; 219. *Le Cour des Miracles*, chœur; 220. *Le Cour des Miracles*, chœur; 221. *Le Cour des Miracles*, chœur; 222. *Le Cour des Miracles*, chœur; 223. *Le Cour des Miracles*, chœur; 224. *Le Cour des Miracles*, chœur; 225. *Le Cour des Miracles*, chœur; 226. *Le Cour des Miracles*, chœur; 227. *Le Cour des Miracles*, chœur; 228. *Le Cour des Miracles*, chœur; 229. *Le Cour des Miracles*, chœur; 230. *Le Cour des Miracles*, chœur; 231. *Le Cour des Miracles*, chœur; 232. *Le Cour des Miracles*, chœur; 233. *Le Cour des Miracles*, chœur; 234. *Le Cour des Miracles*, chœur; 235. *Le Cour des Miracles*, chœur; 236. *Le Cour des Miracles*, chœur; 237. *Le Cour des Miracles*, chœur; 238. *Le Cour des Miracles*, chœur; 239. *Le Cour des Miracles*, chœur; 240. *Le Cour des Miracles*, chœur; 241. *Le Cour des Miracles*,